



**MAIRIE DE VERTHEUIL EN MEDOC  
33180 VERTHEUIL**

Département

De la GIRONDE—33

Arrondissement de LESPARRÉ

Canton de PAUILLAC

Tél. : 05 56 73 30 10

Fax : 05 56 73 38 19

E Mail : [communedevertheuil@orange.fr](mailto:communedevertheuil@orange.fr)

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 26 NOVEMBRE 2015**

*L'an deux mil quinze, le vingt six novembre à dix huit heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Remi JARRIS, Maire de VERTHEUIL.*

**PRESENTS :**

- *MM Rémi JARRIS, Jacques ARDILLEY, Jean-Charles PREVOSTEAU, Mmes Michèle MORLAN TARDAT, Brigitte DUBOIS, Nicole CHAISE LE-PINE, Sophie MOUFLET, Audrey SAINTEMARIE, MM Bernard LELONG, Stéphane LOBET, Grégory GRAULIERE, Pascal BEAU.*

**ABSENTS EXCUSES :**

- *Mme Odile MAIRE qui donne procuration à Mr Jacques ARDILLEY,*
- *Mme Anne Laure FRANCHINI qui donne procuration à Mr Grégory GRAULIERE*

**ABSENTS :**

- *Mr Jérôme MILLET*

*Monsieur Jacques ARDILLEY est nommé secrétaire de séance.*

*Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 14 Octobre 2015 fait l'objet d'une remarque de la part de Madame MORLAN-TARDAT qui demande la suppression de la mention de la recette au chapeau pour la représentation théâtrale du 16 Janvier 2016 qui n'a pas été évoquée en Conseil et qui concerne le CCAS.*

*Le compte rendu, après rectification, est adopté à l'unanimité.*

*L'ordre du jour appelle l'examen des points suivants :*

***I - DESIGNATION DU PROGRAMMISTE POUR LE CHIFFRAGE DE LA PROGRAMMATION DE L'ABBAYE ET DE L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE***

*Les propositions reçues n'ayant pas donné lieu à audition des candidats par le Conseil Municipal, ce point est retiré de l'ordre du jour.*

***II - PLAN DE FINANCEMENT DU POINT 1***

*Aucun candidat n'ayant été désigné, ce point est retiré de l'ordre du jour.*

***III - DELIBERATION POUR L'ACCUEIL D'UN VOLONTAIRE DU SERVICE CIVIQUE AFIN D'ACCOMPAGNER LA DEMANDE D'AGREMENT DE LA COMMUNE DE VERTHEUIL***

*L'accueil des visiteurs de l'Abbaye, en période estivale, est un problème pour la Commune, du fait du coût d'un personnel.*

*Une solution à ce problème se trouve dans le recrutement d'un jeune volontaire en service civique.*

*Le service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans.*

*Ils sont engagés pour une période de six à huit mois.*

*Les missions qui peuvent leur être proposées sont diverses.*

*L'une de ces missions convient à notre cas :*

- *Thématique Culture et Loisirs.*

*Un agrément est requis auprès de la Direction Départementale Interministérielle chargée de la cohésion sociale.*

*Obligations pour l'organisme d'accueil ?*

- *un tuteur,*
- *une formation.*

*Modalités d'indemnisation :*

*L'État verse 465.83€ par mois directement au volontaire.*

*L'État verse également une bourse de 106.40€ par mois.*

*La structure accueillant verse une indemnité de 105.96€ par mois pour leur hébergement et le transport.*

*La Commune de VERTHEUIL décide à l'unanimité de présenter une demande d'agrément afin d'accueillir un volontaire du service civique.*

*Hors délibération, le Maire informe l'assemblée qu'une association : Uniscité, se propose de nous attribuer un volontaire. Cette proposition est cependant subordonnée à la reconduction des subventions du Conseil Départemental.*

#### **IV - DESIGNATION D'UN NOUVEAU MAITRE D'ŒUVRE POUR LE PROJET D'EXTENSION DU CAFE HOTEL DE L'ABBAYE**

*Nous avons été informés que des pourparlers sérieux seraient engagés pour la cession du fonds de commerce appartenant à Monsieur CASTERA.*

*Si cette vente a lieu, il conviendra de mettre en application notre délibération du 29 Janvier 2015.*

*Notre maître d'œuvre, Monsieur MAZZOLENI, ayant déposé son bilan, il nous faut dans un premier temps lancer une consultation pour choisir un nouveau maître d'œuvre.*

*Le Conseil confie à l'unanimité à la Commission des Bâtiments les missions suivantes :*

- solder définitivement les travaux concernant la DETR 2011,*
- lancer une consultation après de plusieurs candidats pour la désignation d'un nouveau maître d'œuvre.*

*Le Maire rappelle que ce projet a été présenté au financement de la Région et du programme LEADER.*

#### **V - INSTALLATION D'UN INTERVENANT SOCIAL, RATTACHE A LA GENDARMERIE NATIONALE, SUR L'ARRONDISSEMENT DE LESPARRE MEDOC**

*A l'occasion de la réunion du Conseil Syndical du Pays Médoc le 13 Octobre dernier, Madame la Sous-préfète a eu l'occasion de présenter l'intérêt et le but de la mise en place d'une intervenante sociale en gendarmerie notamment au regard des chiffres de violences conjugales et intrafamiliales dans l'arrondissement. L'objectif est de permettre une meilleure prise en charge des victimes.*

*Le budget prévisionnel annuel de l'action est de 55 000€. 50% serait financé par le FIPD, l'autre partie par les contributions des différentes communes de l'arrondissement.*

*La clé de répartition met à la charge de la commune de VERTHEUIL la somme de 407.00€ par an.*

*Malgré l'intérêt incontestable de ce dispositif qui existait auparavant au niveau de BORDEAUX et était financé par l'État, le Conseil, unanime, rappelle que le financement de la Gendarmerie Nationale qui est une Mission d'État, incombe donc à l'État.*

*De ce fait, la Commune ne peut pas accepter ce transfert de charge.*

## **VI - QUESTIONS DIVERSES**

### **1- Repas des Anciens : invitation du personnel communal.**

*Cette initiative, certes généreuse, ne peut pas, selon le Maire, reposer sur les finances du CCAS, en ces temps de disette budgétaire. Il propose que les élus percevant une indemnité fassent preuve de générosité.*

### **2 - Problèmes relatifs à l'école :**

- *le téléphone filaire prévu dans le PPMS ne fonctionne pas.*
- *instructions de mise en sécurité nucléaire : les instructions publiées par les services de l'inspection académique dépassent sur certains détails les instructions préfectorales. Ces points sont à éclaircir.*
- *la fontaine du restaurant scolaire doit subir une visite d'entretien.*
- *Il n'y a pas l'eau chaude à la centrale de nettoyage du restaurant scolaire, cet équipement est nécessaire.*

### **3 - Grégory GRAULIERE :**

*La candidature de Grégory GRAULIERE est présentée pour intégrer la Commission des Affaires Scolaires.*

*Le Conseil accepte cette proposition à l'unanimité.*

*La Commission des Affaires Scolaires est désormais composée ainsi :*

- *Présidente : Michèle MORLAN-TARDAT*
- *Membres : Brigitte DUBOIS, Nicole CHAISE-LEPINE, Odile MAIRE, Anne-Laure FRANCHINI, Rémi JARRIS, Grégory GRAULIERE.*

*Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la Conseil est clos. Il est 20 heures 15.*